

Journées Portes Ouvertes – Femmes, Paix et Sécurité

31 janvier, 1 et 2 février 2017

Goma, République démocratique du Congo

Rapport

8 mars 2017

Équipe Genre
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général
des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs
Nairobi
Kenya

Table des matières

1. Introduction et contexte	3
2. Objectifs et méthodologie	4
3. Résultats et analyse	5
4. Evaluation par les participants	9
5. Conclusion	10

Annexes:

Annexe 1 – Programme

Annexe 2 – Liste des participants

Annexe 3 – Rapport de la session « dialogue de haut niveau »

Annexe 4 – Communiqué final

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Dans l’optique de la mise en œuvre effective de l’Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région, le Bureau de l’Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs a organisé, en collaboration avec l’équipe genre de la MONUSCO et ONU Femmes, des Journées Portes Ouvertes¹ sur la participation des femmes dans les processus politiques et de paix.

L’événement a eu lieu les 31 janvier, 1 et 2 février 2017 à Goma en RDC et a réuni trente (30) femmes leaders ressortissantes de cinq pays membres de la Région des Grands Lacs à savoir : le Burundi, la RDC, le Rwanda, l’Ouganda et le Soudan du sud. L’objectif général de l’atelier était de faire le point sur la participation des femmes de la région dans les processus politiques et de paix dans leurs pays et de leur permettre de dialoguer avec les leaders politiques nationaux et régionaux sur la question afin d’identifier des pistes de solutions effectives.

L’atelier a ciblé les cinq pays susmentionnés en raison de leur contexte politico-sécuritaire et de la nécessité de promouvoir davantage la participation des femmes dans les processus de paix initiés dans ces pays.

En effet, bien que la RDC, actuellement en période de transition politique ait consacré la parité dans sa Constitution, notamment en son article 14 et voté en 2015 une loi sur la parité², l’implication et la participation des femmes au processus électoral demeurent faible. Ceci fut le cas pour les élections en 2006 et 2011 et le processus de dialogue politique initié en 2016 où le taux de participation des femmes n’aurait atteint que 13%.

Le Burundi pour sa part, traverse depuis avril 2015, une crise politico-sécuritaire caractérisée par des violations de droits de l’homme, notamment à l’endroit des femmes. La mobilisation des femmes pour participer aux dialogues interne et externe³ initiés aux fins de résoudre la crise dans le pays, est certes importante, mais leur participation effective, ici aussi demeure très limitée.

Le Soudan du sud traverse aujourd’hui, après presque cinq années d’indépendance, et ce depuis juillet 2016, une guerre civile. En ce moment le pays connaît quelques moments d’accalmie, notamment à Juba mais les combats sporadiques se poursuivent à l’intérieur du pays surtout dans les régions de Yei, Bentiu et Malakal.

Ces crises sévissant dans ces trois pays ont en commun, le non-respect des droits de l’homme, notamment basées sur le genre. Alors que des rapports récents d’organisations de droits de l’homme font état de viols systématiques des femmes et des filles notamment en RDC et au Soudan du sud, il faut également noter que des mesures effectives ne sont pas en place à l’échelle nationale pour favoriser une meilleure participation des femmes dans les processus politiques et de résolution de conflits.

¹ Les Journées Portes Ouvertes ont été conçues en 2010 dans le cadre de la commémoration du 10^{ème} anniversaire de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité sur la question des Femmes, Paix et Sécurité.

² Loi n° 15/013 du 1eraoût 2015 portant modalités d’application des droits de la femme et de la parité

³ Le processus de dialogue externe actuel se déroule sous l’égide de la Communauté de l’Afrique de l’Est (EAC)

L'Ouganda, pour sa part, de par sa position géographique, a été touché par la nature transfrontalière des conflits affectant notamment la RDC. En sus, il faut noter le nombre considérable de filles et de femmes au sein des populations importantes de réfugiés présents dans le pays⁴.

Pour ce qui est du Rwanda, les participants aux journées portes ouvertes ont pu tirer des exemples en matière de participation des femmes à la chose publique dans ce pays qui s'illustre depuis quelques années comme un exemple mondial en la matière.

2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Les objectifs de l'atelier étaient de :

1. Renforcer la capacité de leadership et de plaidoyer des participantes en vue d'une amélioration de la participation effective des femmes dans les processus politiques et de paix de la région.
2. Fournir une plateforme de partage d'expériences entre les femmes leaders sur la participation afin d'en identifier les défis ainsi que les bonnes pratiques dans la région.
3. Fournir un forum permettant aux femmes leaders de faire entendre leur voix sur la participation et de les faire prendre en considération par les principaux dirigeants régionaux et les décideurs nationaux présents à l'atelier.

L'atelier a utilisé les différentes méthodes participatives suivantes :

Jour 1 :

- Présentation sur l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région ainsi que sur la Plateforme des Femmes.
- Présentation sur les techniques de leadership et de plaidoyer.
- Travaux de groupe sur la participation des femmes : les groupes étaient constitués en fonction des pays afin de permettre aux participantes de partager les expériences de leurs pays respectifs, les bonnes pratiques, les défis et les pistes de solution éventuelles
- Panel d'expertes sur la participation des femmes basée sur les bonnes pratiques.

Jour 2 :

- Travaux de groupe afin d'évaluer la mise en œuvre à l'échelle nationale du pilier "participation" de la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les défis, les contraintes, les stratégies et les bonnes pratiques ont été identifiés et analysés; et les résultats de ce processus ont été présentés en plénière.
- Elaboration de recommandations : les participantes ont, ensemble, discuté et identifié trois recommandations liées à la question « comment les leaders de la région peuvent-ils soutenir et faire avancer la participation des femmes dans les processus politiques et de paix? ».

⁴ Voir par exemple :

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/96_Uganda%20Flash%20Update%20on%20the%20South%20Sudan%20Emergency%20Response%203%20March%202017.pdf

Jour 3 :

- Dialogue entre les femmes et les principaux leaders régionaux et nationaux sur les résultats d'évaluation de la participation par pays ainsi que les trois recommandations régionales. Les leaders régionaux ont réagi à ces présentations et partagé des informations relatives aux mesures mises en œuvre au sein de leurs gouvernements, provinces et organisations respectifs dans le cadre de la promotion de la participation politique des femmes.

3. RÉSULTATS ET ANALYSE

3.1 JOUR 1

La session sur le partage d'expériences, sur les techniques de lobby et de plaidoyer a relevé plusieurs bonnes pratiques, défis et opportunités pour favoriser une meilleure participation politique des femmes.

Les participants ont affirmé que le fait que quelques hommes et femmes membres du gouvernement, sensibles aux questions de genre, interagissent avec les membres de la société civile montre que le processus visant à une meilleure implication des femmes dans les processus de décision, bien que lent, est en cours. La réunion a noté que davantage d'efforts sont encore nécessaires pour assurer la place des femmes dans les processus politiques, y compris électoraux, ainsi qu'aux tables de négociation politique.

En termes de canaux effectifs de plaidoyer, tous les participants ont affirmé avoir souvent eu recours aux épouses des chefs d'Etat ou selon le cas à celles des chefs des partis de l'opposition pour amener ces derniers à plaider en faveur de leur cause, garantissant ainsi le succès de leurs démarches.

Les participants ont également relevé plusieurs défis relatifs à la participation politique des femmes à l'échelle nationale. Pour le cas spécifique du Burundi par exemple, les participants ont déploré l'invisibilité des démarches de recherche de paix faites par les femmes, que ce soit celles qui se trouvent en exil ou même dans le pays. Même si à ce jour, les efforts de paix n'ont pas encore abouti, il faut noter que les femmes essaient d'influencer positivement, quoique de façon individuelle, et avec les moyens humain et financier limités à leur disposition, le processus de paix dans le pays.

Il a également été déploré le rôle négatif que continue de jouer le facteur ethnicité dans le leadership dans la région. Les participants ont recommandé que les femmes du pays procèdent à un examen de conscience et ne considèrent que les facteurs qui leur permettent de participer réellement au processus de paix "en tant que femmes", ceci, indépendamment de leur origine ethnique.

Les participantes se sont par ailleurs posées la question de savoir si " les femmes leaders dans la région sont réellement pour que la paix soit rétablie dans leur pays (surtout pour la RDC, le Burundi et le Soudan du sud qui traversent actuellement des crises). En effet, selon elles, les forces négatives utilisent souvent les femmes pour compromettre les démarches de paix entreprises par d'autres femmes. En outre, plusieurs femmes ont été victimes de menaces, parfois obligées de s'exiler pour préserver leur vie.

Les participants ont également insisté sur les messages de paix que les femmes, en tant qu'éducatrices, se doivent de donner à leurs enfants, notant à la même occasion, l'importance de commencer l'éducation des enfants à la paix dès le bas-âge. Enfin, elles ont recommandé que le système de communication, notamment des organisations de droits de la femme dans les différents pays soit amélioré, afin d'assurer la visibilité de leurs actions sur les plan tant national que régional, afin d'avoir un impact réel sur les autres femmes, surtout présentes dans les zones reculées.

Finalement, les participants ont souligné l'importance d'une part, de la promotion de l'éducation, notamment civique des filles et d'autre part, de la mobilisation des hommes en tant que champions dans les efforts de promotion de participation des femmes dans les processus politiques et de paix. En plus des stratégies de « masculinité positive »⁵, la création de plateformes d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre pays de la région afin d'élargir les possibilités d'actions à l'échelle locale a également été recommandée.

3.2 JOUR 2

Evaluation de la mise en œuvre du pilier « participation » de la Résolution 1325

La formation de cinq groupes sur base de leur provenance nationale a permis de faire une analyse de la participation des femmes aux processus politique et de paix d'une part, et d'autre part, d'en analyser les défis et identifier quelques stratégies pour les surmonter. Les solutions identifiées étaient nationales mais avec la possibilité d'être appliquées au niveau régional.

BURUNDI

La contribution des femmes burundaises a porté sur leur participation aux processus de paix pré et postélectoraux surtout lors de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi du 28 août 2000 sous l'égide de Nelson Mandela. Cette participation s'est faite sur trois volets : mobilisation, lobby et surtout le plaidoyer auprès des leaders hommes politiques, afin de permettre aux femmes présentes à Arusha de pouvoir participer au dialogue de paix.

Leur participation a permis la prise en compte des problèmes que rencontraient particulièrement les femmes. Leurs démarches, ont –elle souligné, ont contribué à des résultats positifs dans le cadre de la signature dudit accord.

Toutefois, de l'intervention des participantes burundaises, la réunion a noté que les femmes leaders ont été instrumentalisées au cours de la dernière crise qui a commencée en 2015 à cause du troisième mandat de l'actuel Président de la République. Cette crise, soulignent-elles, a davantage divisé le peuple, en particulier les femmes.

Les participantes ont recommandé la mise en œuvre de mesures de renforcement de capacités à leur bénéfice, des garanties pour un environnement favorable afin qu'elles puissent toutes, participer au processus de paix dans leur pays y compris un soutien financier accru pour la mise en œuvre de leurs diverses activités visant à permettre leur participation effective au processus de dialogue.

⁵ Stratégie de mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'accompagnement qui prennent en compte les dynamiques culturelles et identitaires et aident les hommes à comprendre les causes profondes d'une masculinité négative à l'origine des violences et d'offrir des moyens alternatifs positifs d'affirmer leur identité masculine.

OUGANDA

En Ouganda, la participation des femmes aux processus politique et de paix a été caractérisée par la mise en place du Conseil de femmes et l'adoption d'un budget national tenant compte des questions de genre. Bien que l'on ne puisse pas dire que la participation des femmes au processus politique soit effective en Ouganda à ce jour mais selon les représentants de l'Ouganda, ces deux actions constituent un bon point de départ à la participation des femmes aux processus de paix et politique dans leur pays.

Elles rencontrent cependant un certain nombre de défis pour que la participation des femmes puisse être efficace et effective, telle que la manipulation politicienne, le manque de budget pour le fonctionnement du Conseil de femmes, la non prise en compte systématique des questions de représentativité de femmes au sein des partis politiques et enfin le fait que le programme de représentativité des femmes dans le processus politique et de paix ne fasse pas partie des priorités de certaines femmes pourtant participants aux instances de prise de décision et pouvant avoir une influence positive pour faire avancer la cause des femmes.

Les femmes ougandaises recommandent que la loi électorale puisse être revisitée et exigent une plus grande participation politique des femmes conformément aux instruments internationaux signés et ratifiés par l'Ouganda. Elles recommandent enfin une éducation civique structurée depuis la base.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les femmes congolaises ont déploré la non-participation des femmes dans le processus politique en cours dans leur pays en donnant des exemples lors des dialogues organisés pour le dénouement de la crise actuelle due à la non tenue des élections dans les délais constitutionnels :

-pour le dialogue organisé par l'Union Africaine de Septembre à Décembre 2016, seule 13% de femmes ont été acceptées,

-pour la Conférence Episcopale Nationale du Congo dit dialogue de la CENCO, seules 3 femmes ont été acceptées sur 32 participants.

En plus de ce problème de la non-participation des femmes à ce processus politique en cours, les femmes congolaises ont déploré le fait que les informations ne sont pas suffisamment partagées entre les femmes leaders, et certaines d'entre elles ont des agendas personnels. Les femmes leaders ne sont pas connectées à leur base politique. Enfin, elles ont déploré que la participation politique des femmes ne respecte ni la résolution 1325, ni l'article 14 de la Constitution de la RDC.

Les femmes congolaises ont recommandé que le Gouvernement prenne comme base la résolution 1325 et la Constitution de la RDC en son article 14 et la loi portant modalités d'application des droits des femmes et de la parité pour fixer la représentation des femmes dans les instances politiques à tous les niveaux du pays. Elles ont demandé que les Nations Unies et l'Union Africaine appliquent le principe de tolérance Zéro à tout processus politique national en RDC ne tenant pas compte de la représentation des femmes telle que stipulée par la résolution 1325 et la Constitution du pays.

RWANDA

Pour la participation politique des femmes dans les processus de paix, les femmes rwandaises ont souligné le fait que leur pays se soit illustré à l'échelle internationale en termes de participation des femmes dans les instances politiques. Cependant, elles ont déploré l'inexistence de cartographie de toutes les compétences féminines nationales, ce qui permettrait de rentabiliser au maximum cette présence des femmes dans les instances de prise de décision.

Elles ont déploré aussi le fait qu'il n'existe pas de *pool* de médiatrices au niveau national, alors qu'il a été démontré que là où elles ont été utilisées, les médiatrices ont été efficaces et ont résolu des conflits de façon pérenne.

Elles ont recommandé qu'une base de données des compétences féminines nationales soit établi, et qu'un plan de renforcement des capacités en médiation avec un outil de suivi et évaluation soit aussi conçu et mis en place.

SOUUDAN DU SUD

Les femmes sud soudanaises ont salué les efforts de discrimination positive entrepris dans leur pays, notamment la participation significative des femmes au dernier dialogue national d'août 2015, ainsi que la disposition légale de la présence de 25% des femmes dans toutes les instances de prises de décision.

Elles déplorent cependant la lenteur dans la mise en œuvre complète de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région Abeba continue à poser problème, et de l'application de la disposition légale de 25% de présence des femmes dans les instances de prise de décision à tous les niveaux.

Elles ont recommandé qu'un dialogue inclusif avec toutes les parties prenantes soient organisé où seraient discutées toutes ces questions concernant la participation des femmes aux processus politique et de paix, comme étant un moyen entre autres à exploiter pour une paix durable au Soudan du sud.

Elles ont ensuite recommandé que la participation des femmes au dialogue relative à la Résolution 1325 soit effective, et que la Commission nationale pour le dialogue soit recomposée pour permettre une meilleure participation effective des femmes.

Recommandations préparées par les femmes leaders

Les trente femmes leaders présentes à l'issue de leurs discussions ont identifié les trois recommandations ci-dessous, de portée régionale à l'intention des leaders de haut niveau de la région des Grands Lacs.

Pour les signataires de l'Accord-cadre

1. Appuyer financièrement et techniquement le Forum régional des Femmes de la CIRGL et la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2018, et garantir la participation des femmes aux réunions du Comité d'Appui Technique et du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre.

Pour les Ministres et les Organisations Régionales et internationales

2. Mobiliser et allouer davantage des ressources techniques et financières pour renforcer les capacités techniques des femmes afin de leur permettre de participer efficacement au processus politique et de paix.

Pour l'Union Africaine, la CIRGL, SADC et les Pays Membres

3. Rendre opérationnelles les politiques régionales et continentales (Protocole de Maputo, Politique Genre de l'Union Africaine, le plan d'action Régionale de la Résolution 1325, etc.) pour assurer une participation effective et efficace des femmes dans les processus de médiation, de négociation et de gestion de conflits, en mettant en place un mécanisme de suivi et évaluation de ces politiques.

3.3 JOUR 3

Les femmes leaders ont présenté les résultats de leur évaluation de la participation des femmes par pays ainsi que les trois recommandations régionales au panel constitué de décideurs de haut niveau de la région. Étaient présents à ce dialogue l'Envoyé Spécial pour la Région des Grands Lacs, le SRSG et le DSRSG de la MONUSCO, la CIRGL, l'Union Africaine, des Ministres du Genre de la région ainsi que leurs représentants et quelques représentants d'autres agences Onusiennes.

Ce dialogue fut co-présidé par l'Envoyé Spécial et le SRSG de la MONUSCO. Suite aux présentations faites par les femmes, les participants du panel ont à leur tour présenté les politiques et interventions de leurs organisations qui appuient la participation politique des femmes. Les membres du panel ont par la suite entériné les trois recommandations faites par les femmes leaders.

À la fin de l'atelier, un Communiqué préparé par les trois partenaires Onusiens a été préparé et diffusé auprès des médias et de leurs réseaux (voir annexe 4).

4. EVALUATION PAR LES PARTICIPANTS

De façon générale, les participants ont trouvé l'évènement utile et nécessaire, notamment dans un contexte régional marqué par des processus politiques et de transition dans plusieurs pays de la région. De même, les différents échanges ont été qualifiés dans leur évaluation comme ayant été riches et pratiques. L'approche participative utilisée ainsi que l'apport des personnes ressources ont contribué à un partage de connaissances et une compréhension plus approfondie de la problématique relative à la participation politique des femmes dans la région des Grands Lacs.

Toutefois, les participantes auraient souhaité que la session de formation sur la participation politique et de paix soit plus structurée et de plus longue durée ; afin de permettre un meilleur acquis de certaines notions, notamment celle relative aux techniques de leadership. En outre, les femmes ont relevé le manque de clarté dans la stratégie de mise en œuvre des trois recommandations émises à l'issue de la réunion et ont recommandé, que lors de prochaines éventuelles réunions du même type, qu'une feuille de route soit élaborée en parallèle à la formulation des recommandations.

5. CONCLUSION

L'atelier sur les Journées Portes Ouvertes a répondu en partie aux besoins exprimés par les femmes leaders de la Région des Grands Lacs en Octobre 2016 lors de la tournée régionale de l'Equipe Genre du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs. Plus précisément, l'atelier a répondu aux demandes des femmes de pouvoir se rencontrer afin d'échanger, de partager leurs expériences et de se soutenir vis-à-vis de la problématique de la participation des femmes aux processus politiques et de paix ; et de pouvoir s'exprimer directement face aux leaders et décideurs régionaux et nationaux.

Suite à l'analyse des résultats de l'évènement, les actions-clés suivantes ont été identifiées afin de permettre un suivi relatif à la mise en œuvre des trois recommandations émises dans le cadre de l'atelier:

1. Le bureau de l'Envoyé spécial veillera à intégrer certains éléments dans le cadre stratégique de la Plateforme des Femmes tels que : fournir un appui technique au Forum régional des Femmes de la CIRGL pour la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan stratégique ainsi que pour le renforcement des capacités des femmes leaders de la région ; dialoguer avec les organisations régionales et nationales afin de rendre opérationnelles les politiques en matière de femmes, paix et sécurité.
2. Le point sur la Déclaration de Goma de juillet 2016 et la mise en œuvre des trois recommandations seront inscrites à l'ordre du jour de la réunion des Ministres du Genre de la Région prévue en mai 2017 et qui sera organisé conjointement par le bureau de l'Envoyé spécial et la CIRGL.
3. Il est également proposé que les recommandations soient prises en compte et intégrées dans le Plan d'Action régional sur la Résolution 1325 (2000) qui sera élaborée par la CIRGL et le Forum Régional des Femmes avec l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs.

ANNEXE 1 - Programme

Jour 1 : 31 Janvier 2017

8h 30 – 8h 45	Arrivée et enregistrement des participants
8h 45 – 9h 15	Mot de Bienvenue et présentation des objectifs
9h 15 – 10h 00	Présentation des participants
10h 00 – 10h 30	Présentation de l'Accord cadre pour la paix et la sécurité pour la RDC et la région des Grands Lacs et la Plateforme des femmes
10h 30 – 10 h 45	Pause-Café
10h 45 – 11 h 15	Session 1 : Leadership, plaidoyer et participation politique
11h 15 – 11h 30	Questions et réponses
11h 30 – 13h 00	Session 2 : Travaux en groupes
13h 00 – 14h 00	Déjeuner
14h 00 – 15h 00	Plénière
15h 00 – 16h 30	Session 3 : Discussions du panel: Participation politique des femmes - défis et bonnes pratiques
16h 30 – 16h 45	Pause-Café
16h 45 – 17h 00	Questions et réponses
17h 00 – 18h 30	Cocktail

Jour 2 : 1er Février 2017

8h 30 – 9h 00	Arrivée et enregistrement des participants
9h 00 – 9h 15	Résumé des travaux du jour 1
9h 15 – 11h 15	Session 4 : Evaluation de la mise en œuvre de la résolution 1325 par pays (pilier participation)
11h 15 – 11h 30	Pause-Café (intégré au temps des travaux en groupe)
11h 30 – 12h 30	Plénière
12h 30 – 13h 30	Pause Déjeuner
13h 30 – 15h 00	Session 5 : Elaboration des recommandations
15h 00 – 15h 15	Pause-Café
15h 15 – 16h 00	Synthèse des recommandations en plénière
16h 00 – 18h 00	Finalisation des recommandations et préparation pour le dialogue du lendemain

Jour 3 : 2 février 2017

10h 00 – 11 h 00	Session 6 : Dialogue de haut-niveau
11h 00 – 12 h 00	Session 7 : Réactions aux recommandations par les membres du panel de haut-niveau
12h 00 – 12 h 15	Clôture des assises
12h 15 – 13 h 00	Rencontre entre l'Envoyé Spécial, les Représentants des Ministres et des Garants de l'Accord-cadre
	Evaluation par les participantes
13h 00 – 14 h 00	Déjeuner

ANNEXE 2 – Liste des Participants

Sud Soudan

- 1 Mme. Esther Ikere Eluzai Ladu, Government Undersecretary, Ministry of Gender, Child and Social Welfare
- 2 Mme. Zeinab Yassin Hagelsafi, South Sudan Women General Association, Chairperson
- 3 Mme. Agnes Wasuk Sarafino, South Sudan Council of Churches, National Women Programme, Coordinator

République Démocratique du Congo

- 4 Mme. Solange Lwashiga, Rien Sans les Femmes & Caucus des Femmes Congolaises pour la Paix, Porte-parole, Goma
- 5 Mme. Claudine Tsongo, Réseau des associations des femmes juristes des Grands-lacs ROFEJ-GL, Directrice, Kivu
- 6 Mme. Nelly Mbangu, Sauti Ya Mama, Directrice, Goma
- 7 Mme. Lisette Mavungu, Cadre Permanent de Concertation des Femmes Congolaises CAFCO, Kinshasa
- 8 Mme. Fifi Mule Baka, Réseau genre et droits de la femme, GEDROFE, Kinshasa
- 9 Mme. Gege Katana Bukuru, Solidarité des Femmes Activistes pour la Défense des Droits Humains SOFAD, Coordinatrice, Uvira
- 10 Mme. Florence Mularika Boloko, Forum national des femmes de la CIRGL Cordonnatrice, Kinshasa
- 11 Mme. Albertine Mambo Zawadi, Solidarité Feminine pour la Paix et Le Développement Integral SOFEPADI et Rien sans les Femmes/RSLF, Coordonnatrice, Beni
- 12 Mme. Samy Kyakimwa Valyaghe, CAFED, North Kivu
- 13 Mme. Shomberwa Ntamwenge Marina, Federation of the Protestant Women, Church of Christ in Congo ECC, Presidente, North Kivu

Rwanda

- 14 Mme. Immaculee Ingabire, ICGLR Regional Women Forum, Coordinator, Kigali
- 15 Mme. Jeanne D'Arc Kanakuze, Pro Femmes Twese Hamwe, Chairperson, Kigali
- 16 Mr. Claude Kabutware, Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la région des Grands Lacs COCAFEM-GL, Secrétaire Exécutif, Kigali

Burundi

- 17 Mme. Marie Goretti Muhitira, CIRGL, Press Attaché, Bujumbura
- 18 Mme. Catherine Mabobori, Solidarité Femmes parlementaires
- 19 Mme. Marie Gorettie Ndacyisaba, DUSHIREHAMWE
- 20 Mme. Pascasie Barampama, Réseau Femmes et paix
- 21 Mme. Mathilde Nkwirikiye, Interfaith Women Network, Member

Ouganda

- 22 Hon. Betty Ocan AOL, ICGLR Women's Forum, Uganda, Member of Parliament,
- 23 Mme. Helen Ekene Kezie-Nwoha, ISIS-Women International Cross-Cultural Exchange (ISIS-WICCE), Executive Director a.i., Uganda

Kenya

- 24 Mme. Elizabeth Zimba Kisiigha, Fellowship of Christian Councils and Churches in the Great Lakes and Horn of Africa, Executive Director, Kenya
25 Mme. Wasye Musyoni, Norwegian Church Aid, Programme Manager, Regional Peace Programme, Kenya

Membres du Panel de haut niveau

- 26 Mr. Said Djinnit, Special Envoy of the Secretary General for the Great Lakes Region
27 Mr. Maman Sidikou MONUSCO, Special Representative of the Secretary General
28 Mr. Mamadou Diallo MONUSCO, Deputy Special Representative of the Secretary General, Humanitarian, Kinshasa
29 Mr. David Gressly MONUSCO Deputy Special Representative of the Secretary General, Operations and the Rule of Law, Goma
30 Mr. Taib Diallo, MONUSCO Senior Policy Advisor, Office of the Deputy Special Representative of the Secretary General – RHC, Kinshasa
31 Mme. Altiné Traoré, African Union, Electoral & Post Conflict Reconstruction & Development Officer, Peace and Security, Addis Ababa
32 Amb. Vicente Muanda, ICGLR, Deputy Executive Secretary, Burundi

Ministres du Genre

- 33 Mme. Batete Redempter, Ministry of Gender and Family Promotion, Director of Gender Promotion, Rwanda
34 Mme. Mariette Kavalami, Ministère du Genre, Famille et Enfant, Conseillère en charge du partenariat, DRC
35 S.E. Mme. Janviere Ndirahisha, Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, Ministre, Burundi
36 S.E. Mme. Adèle Bazizane Maheshe, Ministre provinciale du Genre et de l'Education du Nord-Kivu
37 S.E. M. Mwanza Nangunia Nash, Ministre de la Santé, du genre, de la famille, de l'enfant, des affaires humanitaires et chargé des relations avec l'assemblée provinciale.

Autres Partenaires

- 38 Mme. Lydia Gachoya, ICGLR Regional Women Forum, Vice President, Kenya
39 Mr. Eliwo Akoto, DRC/UNFPA, Head of Office, Goma
40 Mme. Alessia Polidoro, International Alert, DRC Interim Country Director, Goma
41 Mme. Clara Magarino Manero, International Alert, Chef de projet, Goma
42 Mr. Alfred Marie Andriantianasolo, UN Women, Humanitarian Expert, Kinshasa
43 Mr. Michel Limbutu Kabamba, UN Women, Coordonateur de projet, Kinshasa
44 Mme. Anne Marie Nabintu, UN Women, Conseillère Genre et Humanitaire, Nord-Kivu, Goma
45 Mme. Jamila Seftaoui, MONUSCO Gender Affairs Section, Senior Gender Adviser, Office of the SRSG, Kinshasa
46 Mme. Jobe Fatou, MONUSCO Gender Affairs Section, Communication and Gender Officer, Goma
47 Mme. Furaha Mulindahabi, MONUSCO Gender Affairs Section, Administrative Assistant, Goma
48 Mme. Nouran Ridling, MONUSCO/PAS, Goma
49 Mme. Almaz Gebru, UNDP, Country Director, Uganda
50 Mme. Lucy Ndungu, UNDP, Peace and Development Advisor, Uganda

Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs

- 51 Mme. Carole Doucet, Senior Gender Adviser
- 52 Mme. Danae Bougas, Political Affairs Officer
- 53 Mme. Ludmila Azo, Associate Programme Officer
- 54 Mme. Dinah Karimi, Administrative Assistant

Annexe 3 : Rapport du dialogue de haut niveau sur la participation des Femmes dans les processus politiques et de paix dans la Région des Grands Lacs

Introduction

Les Journées portes ouvertes ont culminé avec un dialogue de haut niveau, le 2 février 2017, auquel ont participé les Ministres et responsables en charge du Genre, l'Envoyé spécial, M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, M. Maman Sidikou, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, M. Mamadou Diallo, et des représentants de l'Union Africaine (UA) et de la Conférence Internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL).

L'objectif était de mettre en place un forum de dialogue direct et de consultations entre les femmes leaders au niveau régional avec les principaux leaders régionaux sur la question de la participation des femmes dans les processus politiques et de paix.

Résultats

La session de haut niveau facilitée par l'Envoyé Spécial et le Représentant Spécial de la MONUSCO a accueilli les présentations individuelles des pays participants eu égard à la participation des femmes dans les processus politiques et de paix. Elle a également offert aux membres du panel, notamment aux Ministres du genre et à leurs représentants, l'opportunité de présenter les progrès récents en matière de participation politique des femmes à l'échelle nationale ainsi que des pistes d'action potentielle à l'échelle nationale et/ou régionale pour faire avancer cet agenda.

Les participants ont ensuite présenté aux membres du panel de haut-niveau les trois recommandations clés émanant de leurs travaux des deux jours précédents. Les trois recommandations ont été favorablement accueillies par le panel, lequel s'est engagé à faire le suivi quant à leur mise en œuvre.

A la fin de cette session marquant la fin de l'évènement "Journées Portes Ouvertes", une réunion parallèle a été convoquée par l'Envoyé Spécial Saïd Djinnit avec des Ministres en charge du Genre et des représentants des pays concernés et des Garants de l'Accord-cadre, y compris l'UA, l'ONU et la CIRGL. La réunion a discuté de la mise en œuvre des trois recommandations susmentionnées et recommandé la tenue d'une réunion des Ministres du genre des pays signataires de l'Accord-cadre afin de trouver des solutions effectives aux défis qui se posent aux femmes dans la région, dans leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité.

Déroulement des Activités

Dans son allocution de bienvenue, l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs, Saïd Djinnit a, après avoir remercié toute l'assemblée de prendre part au dialogue, demandé l'observation d'une minute de silence suite au décès le 1^{er} février d'Etienne Tshisekedi, personnalité politique qui a beaucoup milité pour la réconciliation et la paix en RDC.

L'Envoyé spécial a par la suite, mis en exergue la persistance de deux facteurs clés qui limitent la participation effective des femmes aux processus de paix. Il s'agit notamment du manque de

volonté politique pour assurer la présence et la participation des femmes aux tables de négociation et de prise de décision, ainsi que l'absence des ressources financières allouées à cette cause. Il a informé la réunion des efforts entrepris par son bureau dans ce cadre, à travers la Plateforme des Femmes pour l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs. L'accent a été mis en particulier sur l'allocation de subventions financières à des groupes et organisations de femmes en RDC, au Burundi, au Rwanda et en Ouganda, l'endossement par les Chefs d'Etat de la région, de la déclaration de Goma issue des femmes de la région lors de la réunion de la Plateforme des Femmes en juillet 2016. De plus, l'Envoyé spécial à travers son Bureau appuie-t-il le Forum Régional des Femmes et saisit toute occasion en 2016 pour plaider en faveur de l'inclusion des femmes dans le processus politique de la RDC.

Se référant à la situation en RDC, le Représentant spécial Maman Sidikou a souligné le rôle primordial que les femmes congolaises ont à jouer pour promouvoir une société pacifique, cohésive et prospère. Il a invité le Gouvernement Congolais, les acteurs politiques et la société civile à garantir une représentation et une participation significatives des femmes leaders dans les processus de gouvernance de transition en cours et même au-delà, afin de faciliter une représentation adéquate des femmes congolaises dans l'avenir. Il a déclaré que la MONUSCO demeurait prête à continuer à soutenir ces acteurs dans cet effort très noble, notamment en continuant de renforcer les capacités des femmes leaders, d'appuyer la mise en œuvre de la résolution 1325, d'impliquer les femmes dans le processus de paix et sécurité ainsi que dans les médiations et résolutions des conflits à tous les niveaux, y compris dans le processus électoral et de faciliter l'enrôlement de la population avec un accent sur les femmes.

Les allocutions de bienvenue ont été suivies de présentations par pays sur la participation des femmes aux processus politiques et de paix. Capitalisant sur la présence des leaders régionaux et surtout celle des Ministres en charge du genre ou de leurs représentants, les présentations des femmes ont porté sur les défis, les principales mesures mises en place par les femmes pour y remédier et des recommandations à l'échelle nationale.

Les présentations faites par les Femmes ont suscité des réactions de chacun des membres du panel de haut niveau. Ministres du genre et leurs représentants, représentants de l'UA et de la CIRGL se sont à tour de rôle exprimés sur les efforts aux niveaux national et institutionnel, les défis y afférents ou persistants ainsi que des pistes d'action potentielle à l'échelle nationale ou régionale.

Le panel de haut-niveau a par la suite accueilli favorablement les recommandations suivantes faites par les femmes:

- Aux signataires de l'Accord-cadre: d'appuyer financièrement et techniquement le Forum Régional des Femmes de la CIRGL et la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2018, et garantir la participation des femmes aux réunions du Comité d'Appui Technique et du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre.
- Aux Ministres en charge du Genre et aux organisations régionales et internationales: mobiliser et allouer davantage de ressources techniques et financières en faveur du renforcement des capacités des femmes pour leur permettre de participer efficacement aux processus politiques et de paix, y compris dans leurs efforts de médiation et de plaider.

- A l'UA, la CIRGL, la SADC et aux pays signataires de l'Accord-cadre: d'œuvrer en faveur d'une mise en œuvre effective des politiques régionales et continentales, notamment le plan d'action Régional de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Protocole de Maputo, la politique Genre de l'UA, afin d'assurer une participation effective des femmes dans les processus de médiation, de négociation et de gestion de conflits, y compris à travers la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de ces politiques.

Le dialogue de haut niveau a été suivi d'une réunion parallèle convoquée par l'Envoyé Spécial Saïd Djinnit avec des Ministres en charge du Genre et des représentants des pays concernés et des Garants de l'Accord-cadre, y compris l'UA, l'ONU et la CIRGL. La réunion a discuté de la mise en œuvre des trois recommandations mentionnées ci-dessus et de la promotion de la participation des femmes aux processus politiques et de paix dans la région. Dans ce cadre, les participants ont recommandé la tenue d'une réunion des Ministres du genre des pays signataires de l'Accord-cadre afin de trouver des solutions effectives aux défis qui se posent aux femmes dans la région, dans leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité.

FIN

Annexe 4 : Communiqué final

Participation des femmes aux processus politiques et de paix dans la région des Grands Lacs

COMMUNIQUE DE PRESSE

Goma, 2 Février 2017 – Le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs a organisé les Journées portes ouvertes sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, à Goma, en République Démocratique du Congo (RDC), du 31 janvier au 2 février 2017, avec le soutien de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) et ONU Femmes. L'événement a réuni 30 femmes leaders de cinq pays de la région des Grands Lacs, à savoir le Burundi, la RDC, le Rwanda, le Soudan du Sud et l'Ouganda, ainsi que les Ministres et responsables en charge du Genre des pays concernés, et des représentants des Nations Unies (ONU), de l'Union africaine (UA) et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Ces Journées portes ouvertes, organisées dans le cadre de la Plateforme des Femmes pour l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la coopération pour la RDC et la région (Accord-cadre), avaient un triple objectif: (1) renforcer les capacités des participantes en matière de leadership, de plaidoyer et de participation aux processus politiques et de paix ; (2) offrir aux femmes leaders et artisans de la paix une plateforme leur permettant d'échanger sur leurs expériences, y compris sur les défis qu'elles rencontrent dans leurs efforts pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs ; et (3) évaluer la mise en œuvre du pilier "participation" de la résolution 1325 (2000) de l'ONU dans les pays participant à cet évènement.

Dans son discours d'ouverture, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, a souligné le rôle important que jouent les institutions nationales et régionales pour faire progresser la participation effective des femmes dans les processus politiques et de paix :

“A travers des événements comme celui qui nous réunit aujourd’hui, nous voulons impliquer non seulement les femmes leaders, mais aussi les Gouvernements de la région et leurs institutions ainsi que les partenaires régionaux comme l'UA, la CIRGL et la SADC, sur la question de l’implication réelle et effective des femmes dans les processus politiques et de paix. Seules une volonté politique et une allocation suffisante de ressources par les acteurs concernés garantiront des avancées réelles en matière de participation des femmes aux processus politiques et de paix”.

Les deux journées de travaux ont abouti à l’élaboration des recommandations suivantes à l’intention des dirigeants des pays et organisations de la région :

- **Aux signataires de l'Accord-cadre** : appuyer financièrement et techniquement le Forum Régional des Femmes de la CIRGL et la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2018, et garantir la participation des femmes aux réunions du Comité d’Appui Technique et du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre.
- **Aux Ministres en charge du Genre et aux organisations régionales et internationales**: mobiliser et allouer davantage de ressources techniques et financières en faveur du

renforcement des capacités des femmes pour leur permettre de participer efficacement aux processus politiques et de paix, y compris dans leurs efforts de médiation et de plaidoyer.

· **A l'UA, la CIRGL, SADC et aux Pays signataires de l'Accord-cadre:** œuvrer en faveur d'une mise en œuvre effective des politiques régionales et continentales, notamment le plan d'action Régional de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Protocole de Maputo, la politique Genre de l'UA, afin d'assurer une participation effective des femmes dans les processus de médiation, de négociation et de gestion de conflits, y compris à travers la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de ces politiques.

Les Journées portes ouvertes ont culminé avec un dialogue de haut niveau, le 2 février, auquel ont participé les Ministres et responsables en charge du Genre, l'Envoyé spécial, M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, M. Maman Sidikou, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, M. Mamadou Diallo, et des représentants de l'UA et de la CIRGL.

Les discussions de la session de haut niveau ont porté sur les recommandations nationales et régionales présentées par les participantes. La session a également offert aux membres du panel, notamment aux Ministres du genre et à leurs représentants l'opportunité de présenter les progrès récents en matière de participation politique des femmes à l'échelle nationale.

Se référant à la situation en RDC, le Représentant spécial Maman Sidikou a souligné le rôle primordial que les femmes congolaises ont à jouer pour promouvoir une société pacifique, cohésive et prospère.

“Aucune société ne peut gérer avec succès la dynamique et la crise politiques sans la participation active des femmes. J'invite le Gouvernement Congolais, les acteurs politiques et la société civile à garantir une représentation et une participation significatives des femmes leaders dans les processus de gouvernance de transition en cours et même au-delà, afin de faciliter une représentation adéquate des femmes congolaises dans l'avenir. De notre côté, la MONUSCO est prête à continuer à les soutenir dans cet effort très noble.”

Cette séance de dialogue a été suivie d'une réunion parallèle convoquée par l'Envoyé Spécial Saïd Djinnit avec des Ministres en charge du Genre et des représentants des pays concernés et des Garants de l'Accord-cadre, y compris l'UA, l'ONU et la CIRGL. La réunion a discuté de la mise en œuvre des trois recommandations mentionnées ci-dessus et de la promotion de la participation des femmes aux processus politiques et de paix dans la région.

Dans ce cadre, les participants ont recommandé la tenue d'une réunion des Ministres du genre des pays signataires de l'Accord-cadre afin de trouver des solutions effectives aux défis qui se posent aux femmes dans la région, dans leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité.

La Plateforme des Femmes pour l'Accord-cadre a été créée par le Bureau de l'Envoyé Spécial en janvier 2014 afin de responsabiliser et d'appuyer les femmes de la région en tant que leaders et artisans de la paix. S'appuyant sur les recommandations formulées lors des Journées portes ouvertes sur les femmes, la paix et la sécurité, elle continuera à veiller à ce que les voix des femmes de la région des Grands Lacs soient effectivement entendues et prises en compte dans les processus politiques et de paix dans la région.